

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 02 juillet 2018

CM 004

Présents

Mmes : BENOITON Irène
PRIOU Sylviane

Mr Dominique PIERRET, Maire

Mrs : BOURILLON Pascal
BUSTILLO Lucas
FURTER Christian
LENOIR Guy

Absents

Mmes : DELAUNOY Odette, MORANGE Isabelle,
ayant donné procuration à Monsieur
Mrs : PIERRET, DEVELLY Olivier, LESARINI
Patrick

Mme PRIOU a été élue secrétaire.

Le compte-rendu du conseil du 23 avril est adopté à l'unanimité.

PROJET Bout aux Moines : Demande de Subvention DSIL 2018

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). 2018 pour la réalisation des travaux ayant pour objet la construction d'un complexe intégrant la cantine scolaire et la salle communale.

Le Conseil Municipal,

VU le code général des Collectivités territoriales,

Après avoir pris connaissance de la circulaire de Messieurs les Ministres de l'Intérieur et de la Cohésion des territoires n° NOR INTB1804486J du 7 mars 2018 concernant la Dotation de soutien à l'investissement public exercice 2018,

Après en avoir délibéré, à la majorité,

ADOpte le programme des travaux pour la construction d'un complexe intégrant la cantine scolaire et la salle communale pour un montant de 517 436,95 euros HT soit 620 924,34 euros toute taxe comprise (TTC),

DECIDE de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DSIL programmation 2018 contrats de ruralité,

S'ENGAGE à financer l'opération de la manière suivante :

- DSIL : 103 205,00 € HT,
- Région : 148 000,00 € HT,
- Département : 111 000,00 € HT,
- Commune : 155 213,95 € HT.

DIT que la dépense sera inscrite au budget 2018, articles 2031 et 2158.

AUTORISE Mr le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

FIXATION DU MONTANT DES PARTICIPATIONS POUR LA SORTIE « LE STAR PARADYSE » A GISORS

Suite au report à l'automne 2018 de la sortie « Le Star PARADYSE » à GISORS Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de fixer le prix des participations.

Il rappelle les prix proposés aux Drocourtois :

- 25 € pour les 70 ans et plus,
- 35 € pour les moins de 70 ans.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Decide, à l'unanimité, de fixer le prix des participations pour la sortie « Le Star PARADYSE» comme suit :

- 25 € pour les 70 ans et plus,
- 35 € pour les moins de 70 ans.

Toutes les questions à l'ordre du jour étant épuisées la séance est levée à 20h45.

Le Maire
D. PIERRET

